



APPEL A PROJETS

Soutien aux structures conjointes de recherche franco-chinoises Thématiques prioritaires COMIX 2019-2020

La 14^{ème} session de la Commission mixte scientifique et technologique franco-chinoise (COMIX), réunie le 25 février 2019 à Pékin, a défini sept thématiques prioritaires pour la coopération scientifique entre la France et la Chine : l'environnement et le changement climatique, la santé, l'agriculture, le spatial, la physique des particules, les matériaux avancés et l'intelligence artificielle.

L'objectif de cet appel à projet est de renforcer la coopération scientifique bilatérale en soutenant les structures conjointes de recherche franco-chinoises développant des projets sur ces thématiques prioritaires.

Critères d'éligibilité :

Les structures conjointes de recherche franco-chinoises peuvent être des laboratoires conjoints ou des réseaux de recherche franco-chinois encadrés par un accord ou une convention de coopération bilatérale. Les structures conjointes correspondent par exemple aux outils structurants utilisés par les organismes de recherche français.

Les projets éligibles peuvent prendre la forme de séminaires scientifiques bilatéraux organisés par la structure conjointe de recherche ou des travaux de recherche incluant la mobilité de jeunes chercheurs post-doctorants français ou chinois au sein de la structure.

Les projets doivent avoir un lien explicite avec une ou plusieurs des sept thématiques prioritaires retenues dans le cadre de la 14^{ème} Commission mixte scientifique et technologique franco-chinoise.

La convention ou l'accord encadrant les structures conjointes de recherche doit prévoir des clauses expresses de protection de propriété intellectuelle.

Modalité du soutien :

Le soutien à chaque projet sélectionné prendra la forme d'une subvention ponctuelle d'un **montant maximal de 15 000 €**.

Un budget détaillé du projet fera apparaître l'utilisation précise de la subvention de l'Ambassade et les autres sources de financement de la structure conjointe. Concernant la partie française, un financement complémentaire à la subvention de l'ordre de 50 % du coût total du projet est souhaité. Concernant la partie chinoise, le porteur français indiquera pour information la contribution chinoise dont il a connaissance pour la mise en œuvre du projet.

La subvention sera versée en une fois à l'organisme français de rattachement de la structure conjointe de recherche, ou à l'un des organismes français de rattachement s'il y en a plusieurs.

Organisation et suivi des projets :

Le coordinateur du projet transmettra à l'Ambassade de France en Chine, impérativement avant le début du projet, le programme du séminaire scientifique ou le CV des jeunes chercheurs réalisant une mobilité ou le programme de toute autre action liée à la mise en œuvre du projet de la structure conjointe (cf. contact ci-après).

Le soutien de l'Ambassade de France en Chine devra être indiqué sur toutes les communications associées à la réalisation du séminaire scientifique ou des travaux de recherche.

Un compte-rendu technique et financier sera envoyé à l'Ambassade de France au plus tard dans les deux mois suivant la fin du projet.

Modalités de candidature :

- Date limite de dépôt des dossiers de demande de soutien : **15 septembre 2019**
- Communication des résultats : **octobre 2019**

Le lancement de l'action liée à la mise œuvre du projet (planification du séminaire, appel à candidature post-doctorant...) doit avoir lieu en 2019 pour une réalisation du projet (organisation du séminaire, accueil du post-doctorant...) avant le 30 juin 2020.

Le dépôt des dossiers est à effectuer auprès de l'Ambassade de France en Chine **par voie électronique** au contact ci-dessous, en renseignant le dossier de demande de soutien correspondant.

Responsable du programme :

M. Cédric Guillerme

Conseiller adjoint pour la science et la technologie

Gestion du programme :

M. Sylvain Pasquier

Chargé de mission scientifique

Ambassade de France en Chine

60 Tianze Lu, Liangmaqiao, Chaoyang District

Pékin 100600 ; R.P. Chine

Tél : + 86 10 8531 2282

Fax : + 86 10 8531 2279

Mail : sylvain.pasquier@diplomatie.gouv.fr